



## **AVIS DE CONVOCATION**

**A :** M. Jean-Marc Robitaille  
Mme Nathalie Bellavance  
M. Daniel L'Espérance  
Mme Marie-Claude Lamarche  
M. Réal Leclerc  
M. Denis Poitras  
M. Michel Morin  
M. Paul Asselin  
Mme Marie-Josée Beaupré

M. Marc Campagna  
M. Frédéric Asselin  
M. Clermont Lévesque  
M. Jean-Luc Labrecque  
M. Sylvain Tousignant  
M. Michel Lefebvre  
M. Stéphane Berthe  
M. Jean-Guy Sénécal

Mesdames,  
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra **le lundi 25 janvier 2010 à 18h30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.**

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Mandat – acquisition par expropriation du lot 3 074 018 du cadastre du Québec pour fins de parc – 2842-4240 Québec inc. (parc Dumais);
4. PIIA – modification de la résolution 502-09-2009 - 1007, boulevard des Seigneurs ;
5. Adoption du premier projet de règlement numéro 1001-116 modifiant le règlement de zonage 1001 – création de la zone 8869-88 à même la zone 8869-89 pour autoriser les usages « institutionnel classe A-parc, terrain de jeux et espace naturel, institutionnel classe B-service institutionnel parc et institution » et ajout dans la zone 8869-89 les usages « hébergement classe G-habitation à loyer modique », « garderie » et « maison de la famille » (rue Rodrigue);
6. Avis de motion – projet de règlement numéro 1001-116 ;
7. Autorisation - imposition d'une suspension sans solde – dossier numéro BLE-2010-01 ;
8. Période de questions;
9. Levée de l'assemblée.

Donné à Terrebonne, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2010.

Denis Bouffard, avocat  
Greffier

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE SEULEMENT LES  
SUJETS INSCRITS AU PRÉSENT ORDRE DU JOUR  
SERONT CONSIDÉRÉS, ET CE, CONFORMÉMENT À LA  
LOI SUR LES CITÉS ET VILLES.**